

La saga Téléuq-UQÀM : chronique d'un divorce annoncé... par le directeur général

sommaire

1. MARDI 2 JUIN · 17 H
Conseil de gestion de la Télé-université
2. MERCREDI 10 JUIN · 16 H
Conseil d'administration de l'UQÀM
3. JEUDI 11 JUIN · 14 H
Raymond Duchesne convoque tout le personnel pour faire le point sur la situation
4. VENDREDI 12 JUIN · 9 H 30
La direction de la TÉLUQ rencontre les syndicats et associations de la TÉLUQ
5. LUNDI 15 JUIN
Le Soleil de Québec
6. MARDI 16 JUIN · 16 H
Conseil d'administration de l'UQÀM : création d'un comité spécial
7. MERCREDI 17 JUIN · 10 H
Réunion spéciale de l'exécutif du SPPTU
8. En conclusion

Juste avant les grandes vacances de l'été, trois semaines après la fin de la grève des professeurs de l'UQÀM, en attendant les avis des facultés sur le rapport Brossard, un mois après que le directeur général de la TÉLUQ ait rencontré la ministre de l'Éducation, voilà que la patience et l'exaspération de la direction de la TÉLUQ frappe un mur.

Regardons d'un peu plus près la chronologie des événements de ces dernières semaines.

1. MARDI 2 JUIN · 17 H Conseil de gestion de la Télé-université

À l'ordre du jour sont inscrits notamment prolongation de Louis Mathier à titre de directeur de l'enseignement et de la recherche par intérim, engagement de professeurs et création d'un comité académique conjoint TÉLUQ-UQÀM dont voici les résolutions :

RÉSOLUTION 2009-TU-CG-039-254

Comité académique conjoint TÉLUQ-UQAM

IL EST RÉSOLU

De recommander au conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal de former un comité académique conjoint UQÀM-TÉLUQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-TU-CG-039-255

Comité académique conjoint TÉLUQ-UQÀM

IL EST RÉSOLU

De confier à ce comité académique conjoint le mandat de poursuivre la réflexion sur les opportunités de développement en enseignement, recherche et création nées du rattachement et de faire les recommandations nécessaires sur les modalités de collaboration les plus susceptibles de favoriser la réalisation des projets académiques. Aux fins de ce qui précède, le comité académique conjoint pourra aussi, s'il le juge approprié, élaborer et documenter d'autres scénarios de rattachement académique UQÀM-TÉLUQ. Le

comité académique conjoint fera rapport périodiquement de ses activités au recteur de l'UQÀM et au directeur général de la Télé-université : ses rapports seront également déposés au conseil d'administration et au conseil de gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-TU-CG-039-256

Comité académique conjoint TÉLUQ-UQÀM

IL EST RÉSOLU

Que le comité académique conjoint soit coprésidé par le vice-recteur à la vie académique et le directeur de l'enseignement et de la recherche, que l'UQÀM désigne ses représentants et que pour la Télé-université, le comité soit formé :

- de la directrice, du directeur de chacune des unités d'enseignement et de recherche;
- d'une professeure, d'un professeur de chacune des unités d'enseignement et de recherche, désigné par la table professorale de l'unité;
- de la présidente du Conseil professoral;
- du président du Comité de la recherche et de la création;
- de deux professionnels pédagogiques désignés par la table des professionnels pédagogiques;
- d'un tuteur ou d'une tutrice;
- d'une personne chargée d'encadrement;
- d'un étudiant ou d'une étudiante;
- du directeur des études.

Le comité pourra s'adjoindre d'autres membres. Il pourra également former des groupes de travail.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Une fois ces résolutions adoptées par le Conseil de gestion, elles auraient dû être acheminées par la suite au CA de l'UQÀM du 10 juin. Mais ce ne fut pas le cas ! Curieux !

2. MERCREDI 10 JUIN · 16 H

Conseil d'administration de l'UQÀM

Lors d'un tour de table sur le projet du Plan stratégique 2009-2014 de l'UQÀM (où ni la TÉLUQ, ni l'ombre du protocole ne sont présents), le directeur général fait « son coming-out sécessionniste » au cours duquel il brosse un portrait peu reluisant de l'intégration de la TÉLUQ à l'UQÀM, du non-respect du protocole signé par les deux parties en 2005, des conclusions inacceptables du rapport Brossard, des avis non encore reçus sur la formation à distance demandés aux facultés par Robert Proulx et du ras-le-bol de la TÉLUQ face à un certain immobilisme; en conclusion, la TÉLUQ envisage donc sérieusement de remettre en question sa place à l'UQÀM avec, paraît-il le regard bienveillant de la ministre de l'Éducation.

Des membres socioéconomiques (nouvellement nommés au CA et peu au fait de la situation) prennent acte des doléances du directeur général et suggèrent alors la création d'un groupe de travail pour analyser la question. Mais on a déjà créé un comité au Conseil de gestion du 2 juin ! Mais où est la résolution qui aurait dû parvenir au CA ? Mystère ! On remet donc la question au prochain CA prévu le 16 juin. Mais on accepte cependant la prolongation du mandat intérimaire de Louis Mathier comme DERC ainsi que l'engagement des nouveaux professeurs.

3. JEUDI 11 JUIN · 14 H

Raymond Duchesne convoque tout le personnel pour faire le point sur la situation

Le lendemain du Conseil d'administration de l'UQÀM pendant lequel le Plan stratégique 2009-2014 a été approuvé à l'unanimité, voilà que Raymond Duchesne réunit tout son personnel pour dénoncer l'absence de la TÉLUQ et de la formation à distance dans ce plan, pourtant université bimodale depuis que les lettres patentes de 2005 le spécifient. Jointe au téléphone, Claire Pinard responsable de ce dossier au Bureau de recherche institutionnelle de l'UQÀM, confirme au SPPTU que la TÉLUQ a bel et bien été invitée à donner son avis comme tous les autres, le 3 novembre 2008. Presque toutes les facultés, les syndicats (dont le SPUQ), les écoles affiliées (dont l'École supérieure de la mode) ont donné un avis

éclairé sur le projet de Plan stratégique, avis dont on a tenu compte dans la rédaction finale du dossier. La TÉLUQ quant à elle, a décidé de ne pas donner d'avis mais de se retrancher derrière le protocole de 2005.

Absence également donc de la formation à distance dans la nouvelle Convention collective des professeurs de l'UQÀM, convention approuvée officiellement au cours du même CA du 10 juin.

Force est de constater que plusieurs projets de développement académique de la TÉLUQ sont bloqués pour des raisons administratives, que la TÉLUQ ne fait pas partie des plans à court et long termes de l'UQÀM et que rien ne laisse présager une embellie.

Donc, cinq ans après la signature du protocole intégrant officiellement la TÉLUQ à l'UQÀM, six mois après le dépôt du rapport Brossard, quatre mois après que l'UQÀM ait demandé des avis aux sept facultés sur le rôle et la place de la formation à distance dans leurs programmes, et deux semaines après que le Conseil de gestion de la TÉLUQ ait créé officiellement un comité académique destiné à rétablir les ponts entre les deux institutions, voilà que le directeur général invite la communauté à réfléchir à l'avenir de la TÉLUQ et à lui présenter des avis et mémoires au cours de l'automne.

Il y aurait présentement un alignement optimal des planètes qui nous permettrait de mettre fin à l'intégration de la TÉLUQ à l'UQÀM; en effet. La ministre de l'Éducation Michèle Courchesne s'est dite ouverte à l'idée d'accompagner la TÉLUQ dans sa démarche, quelque soit sa décision. Une date butoir : fin septembre 2009.

En conclusion, le directeur général invite chacun d'entre nous à un devoir de vacances : RÉFLÉCHIR !

Pendant ce temps, le recteur Claude Corbo garde le silence sur la question.

4. VENDREDI 12 JUIN · 9 H 30 **La direction de la TÉLUQ rencontre les syndicats et associations de la TÉLUQ**

À la demande du directeur général, les représentants du SPPTU, du SCFP 2051, des syndicats des tuteurs et des

chargés d'encadrement, du Conseil professoral et des cadres, se réunissent pour discuter des suites de la rencontre de la veille avec le directeur général.

À l'ordre du jour : La consultation sur l'avenir de la TÉLUQ : calendrier et format. Comment chaque personne, chaque groupe, chaque syndicat et association voit-il l'avenir de la TÉLUQ comme institution universitaire? Quel est le meilleur statut qui permettra à l'institution de développer l'enseignement universitaire et la recherche dans un contexte de formation à distance ?

Un processus de consultation est lancé, processus qui devrait aboutir à une journée d'audience le 15 septembre au cours de laquelle toutes les personnes et tous les syndicats qui le désirent présentent leur avis sous forme de mémoire, publiquement ou privément.

Des discussions s'engagent notamment sur les points suivants :

L'échéance du 15 septembre est vraiment trop rapprochée; beaucoup de travail et de consultation sont nécessaires pour dégager qui une idée maîtresse, qui un consensus, qui un état complet de la question. La journée d'audience aura donc lieu le 15 octobre 2009.

Quelles suites donner aux nombreux mémoires qui seront déposés ? On doute fortement qu'il y ait consensus mais plutôt des tendances propres à chaque groupe, à Montréal et à Québec, aux jeunes et aux « vieux » professeurs, etc. Un consensus est peu envisageable.

Et la direction de l'UQÀM ? Quelle est la position du recteur Claude Corbo ? Invitation sera donc lancée au recteur de venir nous rencontrer le plus tôt possible, vraisemblablement à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre. Mais on doute de sa volonté de venir nous rencontrer.

5. LUNDI 15 JUIN ***Le Soleil* de Québec**

À la une du Soleil, le 15 juin, un article de la journaliste Daphné Dion-Viens annonce que le processus de divorce de la TÉLUQ et de l'UQÀM est pratiquement enclenché. Rien ne va plus; il faut envisager la séparation.

QUÉBEC, LE LUNDI 15 JUIN 2009

La Téluq envisage le divorce avec l'UQÀM



Daphnée Dion-Viens

Constatant l'échec d'un mariage non consommé, la Téluq envisage maintenant un possible divorce avec l'UQÀM. La direction de la Télé-université a mis en branle cette semaine une consultation sur son avenir, où toutes les options sont sur la table.

Pour Raymond Duchesne, directeur général de la Téluq, l'intégration de la Télé-université à l'UQÀM en 2005 n'a pas donné les résultats escomptés. « Ce n'est plus un secret pour personne, le rattachement ne va pas aussi bien qu'on l'avait espéré », affirme-t-il lors d'un entretien avec Le Soleil.

Au cours des dernières années, peu de projets scolaires communs ont été mis en œuvre, et le mariage s'est transformé en relation platonique, poursuit M. Duchesne. « On a été patient », lance-t-il, refusant toutefois de blâmer les collègues de l'UQÀM aux prises récemment avec un scandale immobilier et une situation financière difficile.

La relation s'est envenimée en décembre, avec le dépôt du rapport Brossard. Commandé par le recteur de l'UQÀM, Claude Corbo, cette « hypothèse de travail privilégiée » par l'université montréalaise propose de fondre complètement la Téluq dans l'offre de service de l'UQÀM. Ce qui correspond à un « démantèlement » pur et simple de la Téluq, affirme M. Duchesne.

Ce scénario a d'ailleurs été rejeté en bloc par la direction et les employés de la Télé-université, dont le siège social est situé dans le quartier Saint-Roch à Québec.

Cette semaine, l'adoption par l'UQÀM de son plan stratégique quinquennal a ravivé les mises en question. La Télé-université est absente du précieux document, tout comme la formation à distance en général. Le recteur Claude Corbo aurait alors expliqué cette absence par un manque d'intérêt de la part de la communauté universitaire. Ce qui fait dire à M. Duchesne que la Téluq est arrivée à la croisée des chemins.

« La question du détachement se pose. Si la collaboration avec la Télé-université n'est plus dans les plans de l'UQÀM, si la Téluq n'y a plus sa place, il va bien falloir envisager autre chose. Nous en sommes là. »

M. Duchesne a donc réuni jeudi tous les employés pour une séance d'information, invitant ses collègues à réfléchir à l'avenir de la Télé-université. « Est-ce qu'il faut continuer à travailler au sein de l'UQÀM, dans un contexte qui pourrait changer si le rapport Brossard était appliqué, ou s'il ne vaut pas mieux redonner son autonomie et sa liberté à la Téluq ? Je pose la question », dit-il, évitant pour l'instant d'y donner une réponse plus précise.

Peu d'intérêt

À l'UQÀM, le recteur Claude Corbo n'était pas disponible pour une entrevue, vendredi. Le directeur des communications, Daniel Hébert, a néanmoins confirmé certains propos tenus par le recteur lors d'une séance du conseil d'administration mercredi.

La Téluq n'apparaît pas dans le plan stratégique, puisque le développement de la formation à distance a suscité « peu d'intérêt et de commentaires en provenance des unités

académiques » à la suite d'une vaste consultation, a indiqué M. Hébert.

Après avoir informé le conseil d'administration de son intention de lancer une consultation au sein de la Téléuq sur la pertinence de son rattachement à l'UQÀM, M. Duchesne a toutefois été invité par le conseil d'administration à retarder cette opération, a toutefois précisé M. Hébert.

Les membres du C. A. ont alors convenu de remettre ce point à l'ordre du jour de leur prochaine rencontre, le 16 juin, où il sera question de créer un comité de travail Téléuq-UQÀM pour « poursuivre le dialogue et faire le point sur ce dossier », a ajouté le directeur des communications.

Réactions partagées

Dans les rangs des employés de la Téléuq, l'annonce de cette réflexion suscite des réactions mitigées. Martin Maltais, vice-président du syndicat des chargés d'encadrement, n'est pas surpris de la tournure des événements. « C'est dommage qu'on réalise aussi tardivement que ça ne fonctionne pas », dit-il. Mais pour M. Maltais, c'est l'UQÀM qui doit décider ce qu'elle veut faire de la Téléuq, et non l'inverse.

Pour Jean-Yves Lescop, président du syndicat des professeurs, la démarche entreprise par le directeur général est au contraire « prématurée ». « Avec ce que nous a dit M. Duchesne, on se rend compte que son lit est fait. Il faut donner une chance au processus de médiation si on veut sauver le mariage. » M. Lescop fait allusion à la création du comité bipartite, recommandée par le conseil de gestion de la Téléuq, qui pourrait bien trouver grâce aux yeux de l'UQÀM.

De son côté, le directeur général de la Télé-université se défend de privilégier le scénario du divorce. « Il sera toujours temps de rattraper les choses si le C. A. de l'UQÀM reçoit favorablement

cette recommandation de créer un comité bipartite, ajoute M. Duchesne. Je ne désespère pas, mais le moment des choix est venu. Il y a une alternative qu'il faut désormais envisager devant le manque d'intérêt des collègues de l'UQÀM. »

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, la porte-parole Kim Ledoux se contente d'affirmer que Michelle Courchesne se penchera sur les résultats de la réflexion enclenchée par M. Duchesne en temps et lieu.

LA TÉLUQ EN CHIFFRES

289	employés réguliers, dont 75 % à Québec
15	cadres
21	professeurs
70	professionnels
40	techniciens
71	employés de bureau
200	tuteurs et chargés d'encadrement
20 048	étudiants, dont 50 % viennent de Montréal et 16 % de Québec



Pour Raymond Duchesne, le directeur général de la Téléuq, le mariage de la Télé-université et de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) n'a pas donné les résultats escomptés.
PHOTO : *Le Soleil*, Jean-Marie Villeneuve

SOURCE : cyberpresse.ca

© 2000-2009 Cyberpresse inc. Tous droits réservés.

6. MARDI 16 JUIN · 16 H

Conseil d'administration de l'UQÀM : création d'un comité spécial

Les résolutions votées par le Conseil de gestion du 2 juin sont présentées et discutées. La résolution suivante est alors adoptée :

Il est proposé que le Conseil d'administration demande à la présidente du Conseil, agissant en consultation avec le président du Conseil de gestion de la Télé-université, de créer, mandater et composer un comité spécial sur l'intégration de la Télé-université à l'UQÀM, notamment quant à la dimension administrative, devant faire rapport au Conseil le ou avant le 31 octobre 2009.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par cette proposition, la balle est maintenant dans le camp de la présidente du CA de l'UQÀM, madame Isabelle Hudon qui doit demander à la Commission des études de lui formuler ses recommandations quant au principe de la création, au mandat et à la composition de ce comité académique conjoint. Le président du Conseil de gestion de la TÉLUQ, Vincent Tanguay, ne sera quant à lui que consulté. Comme on le sait, la Commission des études est formée d'une majorité de professeurs de l'UQÀM; aucun professeur de la TÉLUQ n'y est représenté malgré le protocole 2005.

Ainsi, il y aura vraisemblablement non pas une mais deux consultations parallèles, celle de la TÉLUQ dont l'aboutissement est prévu pour le 15 octobre et celle de l'UQÀM pour le 31 octobre.

7. MERCREDI 17 JUIN · 10 H

Réunion spéciale de l'exécutif du SPPTU

Personnes invitées pour information :
Michel Sénécal, représentant des professeurs au CG et au CA; Violaine Page-Lamarche, représentante du Conseil professoral en l'absence de Jacqueline Bourdeau et François Bergeron.

Après avoir pris connaissance des résolutions votées la

veille au Conseil d'administration de l'UQÀM créant un comité spécial sous la présidence d'Isabelle Hudon, l'exécutif a décidé :

- D'inviter l'exécutif du syndicat des professeurs de l'UQÀM, le SPUQ à une première rencontre d'information sur le dossier de la TÉLUQ à l'UQÀM
- De saisir la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université, la FQPPU, et en particulier son nouveau président monsieur Max Roy, professeur en Études littéraires à l'UQÀM de la situation dans laquelle la TÉLUQ se trouve actuellement
- D'affirmer haut et fort le rôle, la place et les responsabilités du SPPTU, seul représentant officiel au sens de la loi de l'ensemble des professeurs de la TÉLUQ et défenseur de l'intégrité de la Convention collective 2005-2010
- De participer aux processus de consultation et aux travaux des comités de la TÉLUQ et de l'UQÀM
- De permettre aux professeurs de se prononcer en Assemblée générale sur toute décision qui serait prise dans le dossier de la TÉLUQ à l'UQÀM, le cas échéant.

8. En conclusion

En tant que membres de l'exécutif et professeurs, il est clair que nous devons exercer un devoir de réserve quant à notre position sur la question. L'exécutif du SPPTU fera tout en son pouvoir pour permettre à chaque professeur de s'exprimer librement et respectueusement et de refléter toutes les options qui seront sur la table. ■

Votre exécutif

Jean-Yves Lescop
Yves Lecomte
Éric Bédard
France Henri

Ce numéro du SPPTU-INFO est disponible en ligne, en formats HTML et PDF, à :

www.spptu.org/spptuinfo_v05n03.html